

DANS CE CADRE

| | |
|--|--|
| Académie : | Session : |
| Examen : | Série : |
| Spécialité/option : | Repère de l'épreuve : |
| Epreuve/sous épreuve : | |
| NOM : | |
| (en majuscule, suivi s'il y a lieu, du nom d'épouse) | |
| Prénoms : | N° du candidat <input type="text"/> |
| Né(e) le : | (le numéro est celui qui figure sur la convocation ou liste d'appel) |

NE RIEN ÉCRIRE

Appréciation du correcteur

Note :

Il est interdit aux candidats de signer leur composition ou d'y mettre un signe quelconque pouvant indiquer sa provenance.

CAP

PRÉVENTION, SANTÉ, ENVIRONNEMENT.

SESSION 2013

DUREE : 1 H 00 maximum

Les candidats répondent directement sur le sujet.

L'utilisation de la calculatrice n'est pas autorisée.

COEFFICIENT : 1

Ce sujet comporte 13 pages numérotées de 1 à 13.

Assurez-vous que cet exemplaire est complet.

S'il est incomplet, demandez un autre exemplaire au chef de salle.

| | Barème | Notation |
|-------------------|-------------|----------|
| Partie 1 | / 10 points | |
| Partie 2.1 | / 8 points | |
| Partie 2.2 | / 2 points | |
| Total | 20 points | |

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

PARTIE 1 (10 points)

Situation 1:

Victor, 20 ans travaille à la chaîne sur une machine-outil dangereuse. Depuis deux mois, il a accepté des horaires de nuit pour augmenter ses revenus. Depuis ce changement Il se plaint de difficultés pour dormir la journée, et de moments de fatigue lors de l'exercice de son travail.

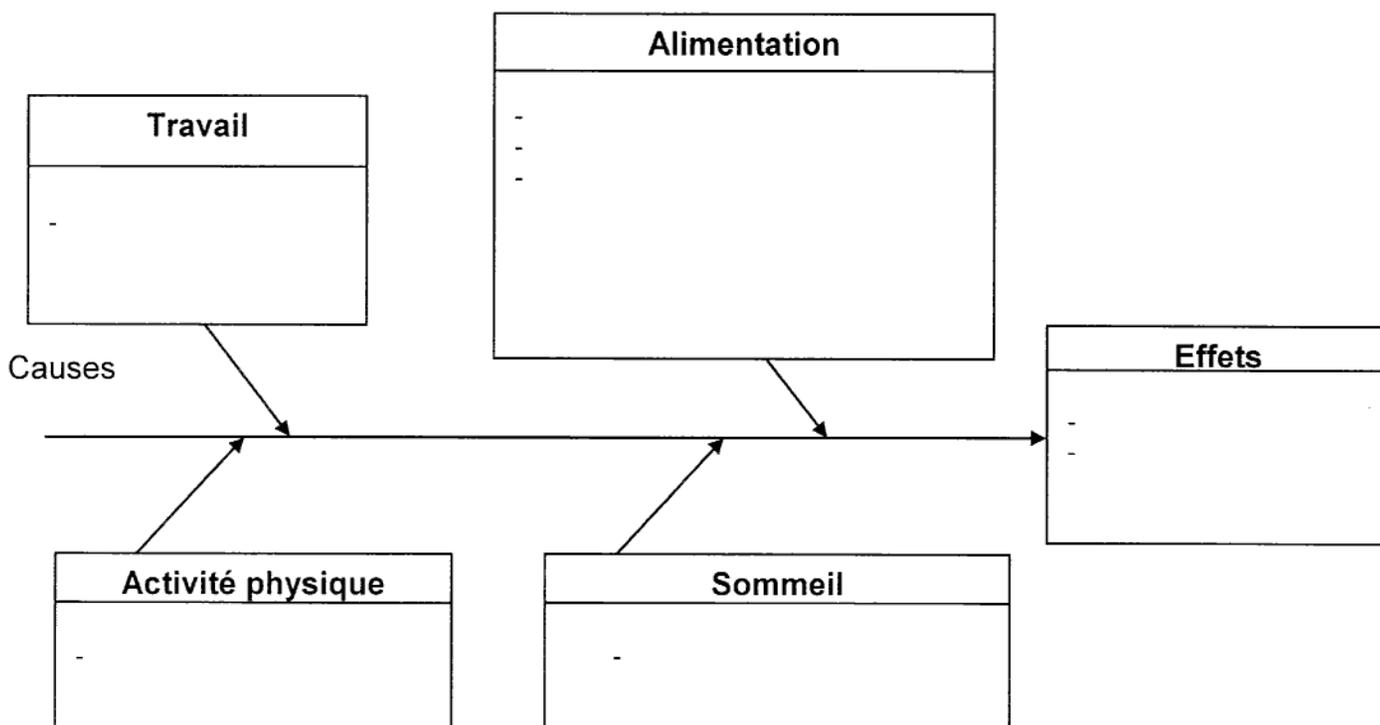
Il fait rarement de vrais repas. Le plus souvent, il mange de la charcuterie et grignote (biscuits apéritifs, pizzas, viennoiseries, sodas) devant son ordinateur.

Ses horaires de travail ne lui permettent plus de continuer ses entraînements sportifs. Il a grossi et se sent fatigué. Lors de la visite médicale du travail, il décide d'en parler au médecin. Celui-ci évoque une désynchronisation de son horloge interne.

1.1 Identifier le problème posé.

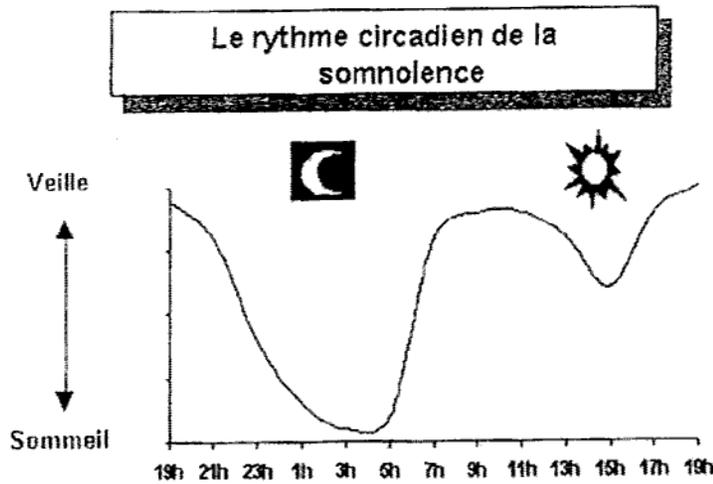
.....

1.2 Mettre en relation les éléments soulignés dans la situation, en complétant le diagramme de causes à effets ci-dessous.



NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

Document 1 :



1.3 A l'aide du document 1, expliquer pourquoi Victor a des difficultés à dormir la journée, et des moments de fatigue lors de l'exercice de son travail.

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

1.4 Nommer le stade du sommeil pendant lequel on récupère physiquement.

.....

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

1.5 Nommer le stade du sommeil pendant lequel on mémorise.

.....

1.6 Citer deux conséquences possibles du manque de sommeil sur l'activité professionnelle de Victor.

.....
.....
.....
.....

1.7 Citer deux erreurs dans le comportement alimentaire de Victor, à l'origine de sa prise de poids.

.....
.....
.....
.....

1.8 Proposer à Victor, quatre conseils pour équilibrer son alimentation.

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

1.9 Indiquer trois bienfaits d'une activité physique régulière.

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

1.10 Proposer à Victor un conseil pour favoriser un sommeil réparateur.

.....

.....

Pour se rendre plus facilement à son travail, Victor envisage l'achat d'une voiture vendue par un garage au prix de 10 000 €. Son salaire mensuel s'élève à 1650 €. Il a une capacité d'épargne de 500 € par mois et dispose de 3000 € d'économies sur un livret d'épargne. Victor réfléchit à différentes possibilités de financement pour l'achat de sa voiture.

1.11 Indiquer deux modes de financement possible pour l'achat de la voiture.

.....

.....

.....

.....

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

1.12 Victor décide d'acheter cette voiture à crédit. Donner deux arguments pour justifier son choix.

.....

.....

.....

.....

1.13 Expliquer le principe du crédit.

.....

.....

.....

.....

Victor a trouvé deux offres de crédit.

document 2 : Offres de crédit :

Organisme X

Durée : 24 mensualités.
T.E.G. : 6,20%

Organisme Y

Durée : 36 mensualités.
T.E.G. : 6,95%

1.14 Entourer sur le document 2 le crédit le plus avantageux.

1.15 Justifier votre choix par deux éléments de réponse.

.....

.....

.....

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

Victor travaille depuis 10 mois dans cette entreprise. Il souhaiterait effectuer une formation de 10 mois pour se spécialiser, sans perdre son emploi, ni sa rémunération. Il consulte une documentation donnée par le délégué syndical de l'entreprise (document 3).

Document 3 :C.I.F. (Congé Individuel de Formation)

Le C.I F. est demandé par l'employé pour suivre une formation de son choix à l'extérieur de l'entreprise. Cette formation continue est assurée par différents organismes (GRETA, universités...). Ce congé est accordé sous certaines conditions :

-avoir deux ans d'activité dont un an dans la même entreprise, pour les contrats à durée indéterminée ;

-durée de la formation inférieure à un an ou 1200 heures pour les temps partiels.

Durant la formation, le salarié reçoit selon les cas, de 60 à 100 % de son salaire.

À la fin de la formation, il retrouve son poste. Cependant, sa période de formation n'entre pas en compte dans le calcul de son ancienneté dans l'entreprise.

1.16 Relever la possibilité de formation proposée par le document 3.

.....
.....

1.17 Indiquer si Victor peut perdre son emploi s'il bénéficie de ce congé en cochant la bonne réponse.

Oui Non

1.18 Indiquer si Victor peut obtenir un C. I. F. Justifier votre réponse.

.....
.....
.....

1.19 Citer un organisme assurant la formation continue pour les entreprises.

.....

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

PARTIE 2.1 (8 points)

Jacques DURAND, est embauché depuis le 1/01/ 2012 dans la société SODEC, qui compte 20 salariés. Il consulte son contrat de travail (document 4) et son bulletin de salaire (document 5).

Document 4. : Contrat de travail

SOCIETE SODEC.

Chauffage-Sanitaire-Ventilation.

23 , Rue Pasteur

31000 Toulouse

M. Jacques DURAND

10 , rue des violettes 31 000 Toulouse

Entre les soussignés :

M. Yves GAUTIER agissant en qualité de chef d'entreprise, d'une part,

et M. Jacques DURAND, d'autre part,

il a été convenu ce qui suit :

1-Engagement : M. DURAND Jacques qui se déclare libre de tout engagement est embauché à compter du 1er janvier 2012 à 9:00 en qualité de plombier chauffagiste, coefficient hiérarchique t fixé à 032.

Le présent contrat est soumis aux dispositions de la convention collective du bâtiment-ouvriers.

2-Objets du contrat : le présent contrat a pour objet le remplacement de M. RICOU Daniel absent à la suite d'un accident du travail.

3. Durée du contrat : le contrat est prévu pour une durée déterminée de 8 (huit) mois.

4. Rémunération : en contrepartie de ses fonctions M. DURAND recevra une rémunération mensuelle brute de 1398 € pour un horaire de 35 heures par semaine.

5. Période d'essai : il est prévu une période d'essai de 15 jours au cours de laquelle chacune des parties pourra rompre le contrat sans indemnité ni délai de préavis.

6. Indemnité : à la cession du contrat au terme convenu, M. DURAND aura droit à une indemnité de fin de contrat destinée à compenser la précarité de sa situation, correspondant à 10 % du montant de sa rémunération totale brute, ainsi qu'une indemnité de congés payés du même pourcentage.

7. Obligations professionnelles : M. DURAND s'engage à se conformer aux dispositions du règlement intérieur.

8. Préavis : le présent engagement pourra être résilié à tout moment sans indemnité moyennant un préavis de deux semaines.

Fait en double exemplaire

L'intéressé,

A Toulouse, le 1er janvier 2012

Le chef d'entreprise,

(signature précédée de la mention « lu et approuvé »)

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

DOCUMENT 5 : BULLETIN DE SALAIRE

| BULLETIN DE PAIE | | | | | |
|--|----------|----------------------|--|----------------|---------------|
| SOCIETE SODEC 23 rue Pasteur 31000 TOULOUSE SIRET 37867022800014 - NAF 5829C URSSAF 310 2022408 | | | M. DURAND Jacques 10 rue des Violettes 31000 TOULOUSE Matricule : 2 SS : 1500734251004 Emploi : Ouvrier qualifié C. collective : ... Contrat : CDI Entrée : 01/01/2012 | | |
| Etablissement : SOCIETE SODEC | | | | | |
| Période du 01/01/2012 au 31/01/2012 | | | | | |
| Payé le 31/01/2012 par chèque | | | | | |
| GAINS | | | | | |
| Désignation | Base | Taux | Montant | Montant (ns) | |
| Salaire de base | 151,67 | 9,22000 | 1 398,40 | | |
| Heures supplémentaires 25% exo. | 17,33 | 11,52500 | 199,73 | | |
| TOTAL | | | 1 598,13 | 0,00 | |
| RETENUES | | | | | |
| Désignation | Base | Taux Sal. % | Montant Sal. | Taux Pat. % | Montant Pat. |
| Sécurité sociale Maladie | 1 598,13 | 0,750 | 11,99 | 12,800 | 204,56 |
| Sécurité sociale Vieillesse plafonnée | 1 598,13 | 6,650 | 106,28 | 8,300 | 132,64 |
| Sécurité sociale Vieillesse déplafonnée | 1 598,13 | 0,100 | 1,60 | 1,600 | 25,57 |
| Allocations familiales | 1 598,13 | | | 5,400 | 86,30 |
| Cotisation FNAL plafonnée | 1 598,13 | | | 0,100 | 1,60 |
| Contribution de solidarité autonomie | 1 598,13 | | | 0,300 | 4,79 |
| Accident du travail | 1 598,13 | | | 2,000 | 31,96 |
| Réduction de cotisation Loi Fillon | 419,19 | | | -100,000 | -419,19 |
| Assurance chômage Tranche A | 1 598,13 | 2,400 | 38,36 | 4,000 | 63,93 |
| Cotisation AGS (FNGS) | 1 598,13 | | | 0,300 | 4,79 |
| Retraite complémentaire Tr A | 1 598,13 | 3,000 | 47,94 | 4,500 | 71,92 |
| AGFF Tr A | 1 598,13 | 0,800 | 12,79 | 1,200 | 19,18 |
| CSG non déductible | 1 373,93 | 2,400 | 32,97 | | |
| CRDS non déductible | 1 373,93 | 0,500 | 6,87 | | |
| CSG déductible | 1 373,93 | 5,100 | 70,07 | | |
| CSG déductible sur revenus exonérés | 196,23 | 7,500 | 14,72 | | |
| CRDS déductible sur revenus exonérés | 196,23 | 0,500 | 0,98 | | |
| Réduction cot. salariales sur heures supp. | -42,94 | | -42,94 | | |
| Réduction cot. patronales sur heures supp. | -25,99 | | | | -25,99 |
| Cotisation de formation | 1 598,13 | | | 0,550 | 8,79 |
| Taxe d'apprentissage | 1 598,13 | | | 0,500 | 7,99 |
| TOTAL | | | 301,63 | | 218,84 |
| NET À PAYER | | | 1 296,50 | | |
| Cumuls annuels | | Cumuls de la période | | Congés | |
| Net imposable | 1 136,61 | Net imposable | 1 136,61 | acquis | 2,50 |
| Soumis SS | 1 598,13 | Soumis SS | 1 598,13 | pris / annulés | |
| Coût total | 1 816,97 | Coût total | 1 816,97 | Reste | 2,50 |
| Heures salariées | 169,00 | Heures salariées | 169,00 | | 0,00 |
| <i>Dans votre intérêt, conservez ce bulletin sans limitation de durée.</i> | | | | | |

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

2.1.1 Indiquer le type de contrat de travail de M. DURAND.

.....

2.1.2 Justifier votre réponse.

.....

2.1.3 Souligner sur le document 4, deux obligations du salarié.

2.1.4 Relever sur le bulletin de salaire de Jacques :

- le montant du salaire brut :

- le montant du salaire net à payer :

- le montant des charges salariales :

- le montant des charges patronales :

2.1.5 Expliquer pourquoi Jacques doit conserver ce bulletin de salaire sans limitation de durée (deux réponses attendues).

.....

.....

.....

.....

Dans certaines entreprises il existe un CHSCT.

2.1.6 Indiquer la signification du sigle CHSCT.

.....

.....

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

2.1.7 Indiquer si l'entreprise qui emploie Jacques a l'obligation de posséder un CHSCT. Justifier votre réponse.

.....

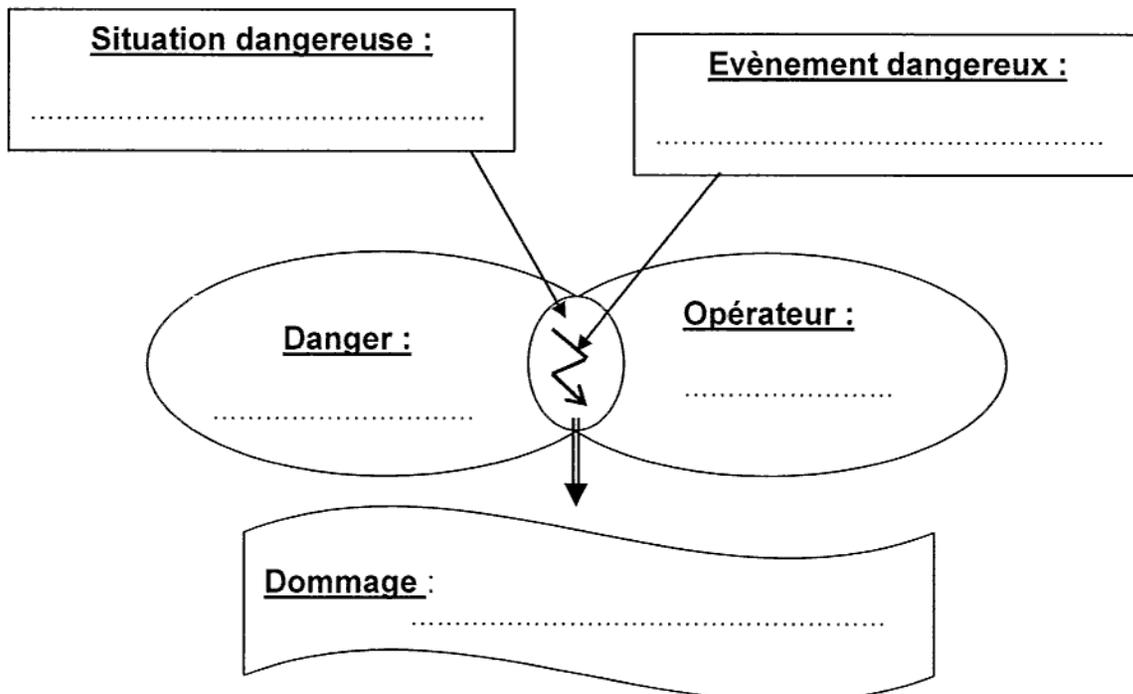
.....

.....

.....

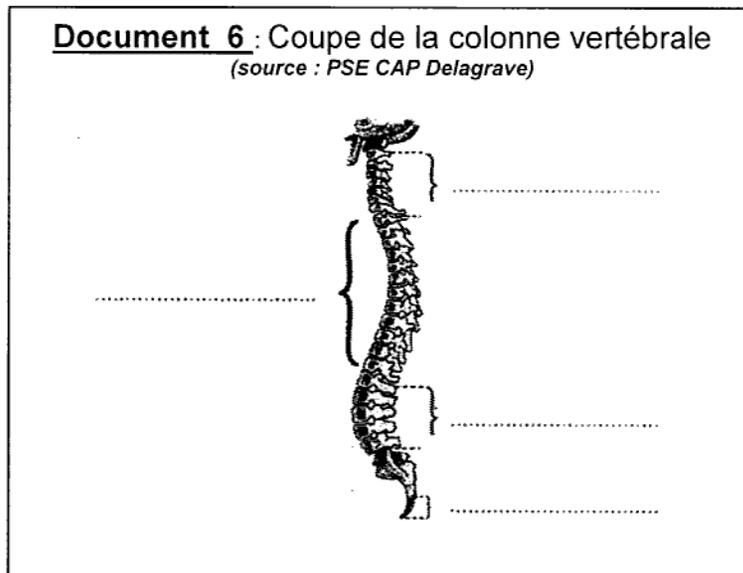
Fréquemment, Jacques manutentionne des charges. Il soulève des climatiseurs de 30 kg. Il se plaint souvent de douleurs lombaires. Son collègue lui fait remarquer qu'il a une mauvaise posture pour soulever des charges.

2.1.8 Analyser cette situation de travail, en complétant le schéma d'apparition du dommage à l'aide des éléments soulignés dans la situation ci-dessus.



NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

2.1.9 Légendez le schéma de la coupe de la colonne vertébrale document 6 avec les termes suivants : *coccyx*, *vertèbres dorsales*, *vertèbres cervicales*, *vertèbres lombaires*.



2.1.10 Jacques soulève de façon incorrecte la charge (voir document 7). Indiquez quatre corrections qu'il doit apporter à sa posture pour ménager sa colonne vertébrale.

Document 7 : Position de Jacques lors de la manutention de la charge



.....

.....

.....

.....

2.1.11 Proposez une mesure de prévention collective afin de limiter le risque lié à la manutention des climatiseurs, en cochant la réponse exacte dans la liste ci-dessous.

- Gants de manutention.
- Lunettes de sécurité.
- Chariot automoteur.
- Chaussures de sécurité.

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

Partie 2.2 (2 points)

Jacques ouvre l'emballage en carton d'un climatiseur à l'aide d'un cutter. Il force son mouvement, la lame du cutter glisse et le blesse à l'avant-bras. Sous l'effet de la douleur, il lâche le cutter qui tombe au sol. Il saigne abondamment. Vincent, son collègue présent sur les lieux au moment de l'accident, est sauveteur secouriste du travail. Il intervient rapidement pour le secourir.

2.2.1 Énoncer la première action à réaliser par Vincent.

.....
.....

2.2.2 Indiquer trois éléments du message d'alerte que va transmettre Vincent.

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

2.2.3 Énoncer le geste de secours réalisé par le secouriste pour porter assistance à la victime.

.....
.....

2.2.4 Indiquer les actions complémentaires à effectuer.

.....
.....
.....
.....